

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU BEÉFP PAVILLON DU SECTEUR OUEST DE L'ÎLE GRENADIER PARC NATIONAL DES ÎLES-DU-SAINT-LAURENT

Numéro du BEÉFP : **93-28**
Numéro RBIF : **09431**
Nom du bien : **Pavillon du secteur ouest de l'île Grenadier**
Adresse : **Secteur ouest de l'île Grenadier, parc national des Îles-du-Saint-Laurent (Ontario)**
Statut BEÉFP : **Édifice fédéral du patrimoine « reconnu »**
Date de construction : **1904**
Concepteur : **Inconnu; construit par John D. Warwick pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien**
Fonction initiale : **Abri de pique-nique**
Fonction actuelle : **Abri de pique-nique**
Modifications : **Plancher en bois remplacé par un plancher en béton coulé; colonnes jumelles de style dorique remplacées par des piliers en pierre (dans les années 1920 ou 1930).**
Ministère gardien : **Parcs Canada**

Raisons de la désignation

Le pavillon du secteur ouest de l'île Grenadier a été désigné «édifice reconnu» en raison de son importance historique et de sa valeur architecturale et environnementale.

Valeur patrimoniale :

Le pavillon du secteur ouest de l'île Grenadier est associé au développement d'installations de loisirs par le gouvernement fédéral au début du 20^e siècle, à la suite des demandes croissantes de la population. Le secteur ouest de l'île Grenadier était l'une des douze (12) îles réservées par le gouvernement fédéral à l'usage d'un parc en 1904, pour répondre au développement privé croissant dans les Mille-Îles et à la préoccupation pour le manque d'espaces pour les parcs publics. Le pavillon du secteur ouest de l'île Grenadier a été l'un des nombreux abris de pique-nique mis en service par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le Pavillon, construit en 1904, est un des plus anciens abris de pique-nique du réseau des parcs nationaux. Le secteur est devenu le parc national du Canada des Îles-du-Saint-Laurent (PNISL) en 1914.

Valeur architecturale :

Par sa conception et son emplacement, le pavillon du secteur ouest de l'île Grenadier est un bel exemple de l'esthétique pittoresque utilisée pour les installations de loisirs dans les parcs urbains et suburbains de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. C'est l'un des trois abris de pique-nique encore existants du PNISL, construits en même temps et de conception similaire. Le pavillon du secteur ouest de l'île Grenadier conserve beaucoup de ses caractéristiques d'origine, ce qui renforce son esthétique pittoresque, comme le toit en croupe octogonale, les chevrons aux extrémités apparentes ornementales, les lucarnes à deux versants indiquant les points d'entrée avant et arrière, les rampes basses en bois avec des poteaux espacés uniformément, les colonnes élancées en bois aux entrées avant et arrière et la fondation en pierre. Les lucarnes ont un parement à clin et le plafond est en lattes de pin à rainure et languette. Dans les années 1920 ou 1930, le pavillon a été modifié : on a remplacé les colonnes jumelles en bois d'origine par les piliers

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU BEÉFP PAVILLON DU SECTEUR OUEST DE L'ÎLE GRENADIER PARC NATIONAL DES ÎLES-DU-SAINT-LAURENT

massifs en pierre, le ramenant ainsi plus près du vocabulaire dominant de l'époque dans le parc national. Le plancher en bois d'origine a été remplacé par un plancher en béton.

Valeur environnementale :

Le pavillon du secteur ouest de l'île Grenadier renforce le caractère pittoresque du parc et s'élève seul sur une falaise dans une île très boisée du Saint-Laurent. Sa conception ajourée et la combinaison d'éléments pittoresques et rustiques s'harmonisent bien avec le décor environnant. En raison de son ancienneté et de son importante popularité en tant que lieu de pique-nique, le pavillon est connu des habitants de la région et des visiteurs estivaux.

Éléments caractéristiques

Les éléments caractéristiques suivants du pavillon du secteur ouest de l'île Grenadier devraient être respectés :

Son rôle dans l'aménagement d'espaces publics dans les Îles-du-Saint-Laurent au tournant du XX^e siècle se reflète dans :

- Ses liens esthétiques directs avec les aménagements des parcs urbains de l'époque.

Son esthétique pittoresque se reflète dans :

- La volumétrie symétrique et la couverture raffinée du toit, les lucarnes, les colonnes et les rampes;
- Le toit octogonal en croupe et les extrémités ornementales des chevrons en bois;
- Les grandes lucarnes à deux versants revêtues d'un parement à clins;
- Les colonnes élancées en bois aux entrées avant et arrière;
- Les rampes basses en bois avec des barrotins espacés uniformément;
- Les piliers massifs en granite au fini légèrement brut.

La façon dont le Pavillon renforce le caractère pittoresque du Parc se reflète dans :

- Son emplacement éloigné sur un promontoire très boisé surplombant le fleuve Saint-Laurent.

Pour s'informer des consignes sur des interventions, veuillez consulter le Code de pratique du BEÉFP. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le BEÉFP.

Janvier 2003